

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DU HANDBALL CLUB PAYS VIENNOIS

Date : vendredi 29/06/18, 19h15

Lieu : Salle Boris Vian, Pont-Evêque

Emargement :

- 51 membres présents ou représentés : BAILLY Eliott, Merlin et Yannick (représentés par RIVAL Hélène), BARDIN Anatole et Arnaud, BASCUANA Estève (représenté par RODRIGUEZ Sébastien), BEFFY Martin, BENAMAR Nasser, BOSCH Nathan (représenté par RODRIGUEZ Sébastien), BOUTEILLER Renaud, BREYTON Axel (représenté par STOECKEL Olivier), CARRERES Alexandre et Nicolas, CASTEL Cyril (représenté par CARRERES Nicolas), CHABANE Aymen et Marwan, CHAMPION Christopher (représenté par STOECKEL Olivier), COTTALORDA Thibault, DESPRES Jean-Marie, DUMONT Tom, FEBVRE Julien, GALVANE Valentin, GARDE Félicien (représenté par RODRIGUEZ Sébastien), GARDEL Yan, GARETTI Nathan (représenté par RUET Julien), GIRARD Charlély (représenté par BOUTEILLER Renaud), GRENOUILLER Alexy, JACQUET Bastien, JACQUOT Christian, Eliott et Léo, KNECHT Emilien et Olivier, KOWALSKI Etienne (représenté par RODRIGUEZ Sébastien), MAESTRI Romain (représenté par MALLEVAL Julien), MALLEVAL Julien, MASMEJAN Vincent, MOHAMMADI Rémi (représenté par STOECKEL Olivier), MOUNIER Gabriel, NIEDERMEYER Joël et Thomas (représentés par STOECKEL Olivier), PALASSE Eric, PARET Antoine (représenté par STOECKEL Olivier), RIVAL Hélène, ROCHE Lilian (représenté par RIVAL Hélène), RODRIGUEZ Sébastien, RUET Julien, SARGE Antoine (représenté par JACQUOT Christian), SLIMANI Nassim, STOECKEL Olivier, TETE Annaëlle
- 95 membres absents ou non représentés
- DUTRON Annie (chargée des sports à la mairie de Vienne), ARMANET André (président de l'OMS de Vienne)

1/ Rapport moral du Président (Renaud BOUTEILLER)

Saison compliquée pour le HBCPV avec de nombreuses tensions au sein du club ayant amené le bureau à prendre des décisions compliquées, mal comprises. Ces événements ont eu raison de la motivation du secrétaire et du trésorier du club, les conduisant à présenter leur démission vers la fin de la saison. Une transition est en cours, portée par les membres du comité directeur.

Fierté d'annoncer la réussite de Bastien JACQUET à ses examens après 2 ans de formation BPJEPS au sein du club. Il est prévu qu'il poursuive l'aventure au HBCPV en tant que salarié à part entière.

Du côté des instances dirigeantes du hand, les récentes AG du comité du Rhône et de la ligue AURA ont confirmé les réformes votées il y a 1 an et qui transforment profondément

l'environnement dans lequel évolue le HBCPV. D'ici 2 ans, l'ensemble du nouveau fonctionnement, des compétitions et de l'arbitrage pour toutes les catégories d'âge, devrait être en place.

Par ailleurs, la FFHB appelle au boycott des salons des sports organisés par les communes du fait des baisses globales des subventions publiques accordées aux associations sportives.

Promotion de la discipline Hand'Fit qui est une activité sportive qui pourrait être proposée notamment à des entreprises par notre salarié Bastien JACQUET. Celui-ci a reçu la formation nécessaire pour pouvoir dispenser des cours de Hand'Fit.

Concernant le gymnase Georges Brassens, actuellement en travaux depuis la fin de saison, celui-ci devrait selon toute vraisemblance être disponible pour la reprise en septembre.

Absence de Vote

2/ Approbation des comptes (Olivier KNECHT)

CHARGES

		Saison 2017/2018	Saison 2016/2017
Achats	Fourniture Administrative	25,20 €	38,52 €
	Achat Matériel, Equipement (2017/18 : achat maillot et ballon U18. Entreprise Manuel de Diémoz (spécialiste en cheminée, poêle à bois) qui a acheté directement sweat U15 Filles (317€) et donc cela n'apparaît pas dans les comptes.)	1 724,04 €	1 514,45 €
	Boisson Match, Buvette	826,14 €	845,72 €
Services extérieurs	Location Robin + Assurance Club	452,54 €	439,86 €
Autres services extérieurs	Frais Arbitrages	1 372,82 €	2 048,85 €
	Missions et réceptions	126,06 €	104,00 €
	Abandon de créances bénévoles	5 279,12 €	3 998,05 €
	Services bancaires	88,08 €	88,05 €
Autres charges de gestion courante	Règlement licences à la LLHB et Comité (écart de 2500€ du à l'augmentation du prix lic (+10,3€/par lic sénior) et à l'augmentation du nbr de lic (145 lic en 2017/18(+20 par rapport à 2016/17 et une licence -11 vaut 43€)). En 2017/18 : le comité recupere facturation de sa part)	7 967,80 €	5 341,65 €
	Engagement des équipes	1 565,01 €	1 541,00 €
	Formation Arbitrage	- €	160,00 €
	Réaffiliation OMS Vienne	35,00 €	30,00 €
Charges de Personnels	Rémunération Personnel	8 379,02 €	5 430,91 €
	Charges Sociales	167,24 €	251,00 €
	Autres Charges	181,00 €	252,00 €
Charges	Mutations de joueurs	425,00 €	906,00 €

exceptionnelles	Amendes, Inscription tournoi,...	155,00 €	80,80 €
	Fond de caisse buvette tournoi juin 2017	235,60 €	- €
Contributions volontaires en nature	Mise à dispo. gratuite biens et prestations	1 316,00 €	1 316,00 €
TOTAL DES CHARGES		30 320,67 €	24 386,86 €

PRODUIT

		Saison 2017/2018	Saison 2016/2017
Prestation de services	Mise à dispo. pour TAP Valencin et Heyrieux (Manque environ 1200 de la Mise à dispo au club heyrieux non encore payé)	1 718,62 €	2 117,50 €
Subventions	Conseil Régional (carte M'RA+aide apprentit) (aide apprentit reçu que en 16/17)	480,00 €	1 180,00 €
	Chèques Sport/Vacances ANCV	386,10 €	297,00 €
	Chèques Pack loisir Isere	53,00 €	- €
	Subvention CNDS	2 500,00 €	- €
	Ville de Vienne	4 800,00 €	4 000,00 €
	Ville de Pont-Evêque	800,00 €	800,00 €
Produits de gestion courante	Cotisations adhérents	9 339,00 €	8 512,00 €
	Abandon de créances bénévoles	5 279,12 €	3 998,05 €
	Sponsoring (2017/18 : AL Consultants et Paradis du Geek (600€ chacun pour maillot U18). Ptis opticiens (800€ pour maillots U18 fait saison passée). Entreprise Manuel de Diémoz (spécialiste en cheminée, poêle à bois) qui a acheté directement sweat U15 Filles (317€) et donc cela n'apparaît pas dans les comptes)	2 000,00 €	600,00 €
Produits exceptionnels	Buvette Tournoi Club en Juin	756,62 €	130,00 €
	Remboursement urssaf suite erreur taux AT	66,00 €	- €
Contributions volontaires en nature	Mise à dispo. gratuite biens et prestations	1 316,00 €	1 316,00 €
TOTAL DES PRODUITS		29 494,46 €	22 950,55 €

Budget 2018-2019

Exercice du: 01/06/2018 au 31/05/2019

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
60 - Achat	2 700,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	4 000,00 €
Achats d'études et de	- €	Prestation de services	3 600,00 €

prestations de services			
Achats non stockés de matières et de fournitures	- €	Vente de marchandises	- €
Fourniture d'entretien et de bureau	100,00 €	Produits des activités annexes	400,00 €
Fourniture d'atelier ou d'activité	1 700,00 €		
Autres achats (boisson/alimentation)	900,00 €		
61 - Services extérieurs	500,00 €	74- Subventions d'exploitation	8 035,00 €
Sous traitance générale	- €	État:	
Locations	400,00 €	- CNDS	- €
Entretien et réparation	- €	-Chèque Vacances/sports	500,00 €
Assurance	100,00 €	Région(s):	
Documentation	- €	Conseil Régional - Pass' Region	600,00 €
Divers	- €		
		Departement(s):	
62 - Autres services extérieurs	6 500,00 €	Département Isere - chèque Pack loisir	235,00 €
Frais Arbitrages	2 200,00 €		
Missions et réceptions	200,00 €	Communes	
Abandon de créances bénévoles	4 000,00 €	Ville de Vienne	5 400,00 €
Frais postaux et de télécommunications	- €	Pont-Evêque	1 300,00 €
Services bancaires, autres	100,00 €	OMS (exceptionnelle)	- €
63 - Impôts et taxes	- €	Autres recettes précisez	- €
Impôts et taxes sur rémunération	- €		
Autres impôts et taxes	- €		
64- Charges de personnel	12 900,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	21 000,00 €
Rémunération des personnels,	8 200,00 €	Dont cotisations	10 000,00 €
Charges sociales,	4 400,00 €	Dons- Abandon de créances bénévoles	4 000,00 €
Autres charges de personnel	300,00 €	Sponsoring	7 000,00 €
65- Autres charges de gestion courante	10 435,00 €	76 - Produits financiers	- €
Règlement licences à la LLHB	8 100,00 €		
Engagement des équipes	1 800,00 €		
Formation Arbitrage	500,00 €		
Autres (Réaffiliation OMS Vienne)	35,00 €		
66- Charges financières	- €	77 - Produits exceptionnels	

67- Charges exceptionnelles	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	- €	79 - transfert de charges	- €
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	3 316,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	3 316,00 €
Secours en nature	- €	Bénévolat	2 000,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 316,00 €	Prestations en nature	1 316,00 €
Personnel bénévole	2 000,00 €	Dons en nature	- €
TOTAL DES CHARGES	36 351,00 €	TOTAL DES PRODUITS	36 351,00 €
RESULTAT NET	- €		

Vote

51 pour

=> Adopté à l'unanimité

3/ Rapport d'activité sportive

- Séniors 1 (Christian JACQUOT) : 35 joueurs

Saison difficile symbolisée par la descente au niveau prérégalional. Les blessures, le manque de motivation lié au faible renouvellement de l'effectif et l'absence de plaisir au sein du groupe ont rapidement eu raison des espoirs de maintien.

- Séniors 2 (Olivier STOECKEL) :

Une saison mitigée du fait de grands espoirs en début de saison suite au renfort d'un joueur/coach de très bon niveau, mais un renfort de plus en plus intermittent au fil de l'année. Au final, un classement logique avec une 6^è place sur 11 équipes du fait de bons résultats contre les moins bonnes équipes et des défaites contre les équipes mieux classées.

- U18 (Mayalen LARTIGUE, rapport présenté par Nicolas CARRERES) : 18 joueurs

Première partie de saison parasitée par des tensions relationnelles dans ce nouveau groupe constitué d'anciens U17 et U15. La deuxième partie de saison s'est mieux passée

avec une 2^e place obtenue dans la poule de niveau. La suite de l'aventure se fera avec quelqu'un d'autre.

- U15 masculins (Yannick BAILLY, rapport présenté par Olivier STOECKEL) : 24 joueurs

Les grandes lignes :

Globalement, le bilan est mitigé. D'un point de vue sportif, la première phase, très dure, a été une réelle épreuve pour ce groupe assez jeune dans l'ensemble. En contraste, la deuxième partie de championnat s'est révélée être une promenade de santé. En résumé, cette équipe ne s'est jamais trouvée à sa place dans cette compétition. Nous reviendrons sur les raisons d'une telle situation.

Quant à la pratique et l'apprentissage en eux-mêmes, le résultat est sans commune mesure très positif. Tant dans la réalisation des gestes techniques que dans l'application de stratégies collectives, le groupe a fourni des efforts payants qui ont amené chacun à progresser au sein de celui-ci.

L'historique du groupe :

En début de saison, le groupe s'est trouvé renouvelé à 80% du fait de la montée des joueurs en catégories d'âges supérieures. Ce renouvellement important est un peu handicapant en début de saison où, dans une catégorie charnière comme celle des -15, les changements de pratique sont importants: temps de jeu plus long, changement de taille de ballon, sectorisation des postes de joueurs, absence de défense imposée, apprentissage des systèmes de jeu, enjeu de niveau de pratique, etc... Dans la situation qui nous concerne les « anciens » ont fait office de « cadres » dans un premier temps, jusqu'à ce que certains « nouveaux » les rejoignent dans cette tâche. D'autre part, la jeunesse de ce groupe a une influence directe sur l'impact physique. Très peu de grand gabarit sont à compter au sein de l'équipe. Ce fut une difficulté supplémentaire en première phase, notamment contre Mornant.

En revanche, la force de ce collectif réside dans son expérience du maniement du ballon : très peu de joueurs étaient novices en début de saison. Le choix stratégique s'imposait donc : développer un jeu rapide et agressif. Nous avons donc mis en place des systèmes d'attaques basés sur la mobilité des joueurs et des systèmes de défense dits de récupération dont le principe est d'empêcher l'adversaire de développer son jeu offensif.

Ce que l'on peut regretter pour cette saison passée, c'est la décision des institutions de constituer les poules de première phase par secteur et non par niveau. Dans quel autre sport fait-on se rencontrer en championnat des équipes en raison de leur proximité et non de leur niveau de pratique ? J'ose espérer que l'alibi de la réunion de la grande région AURA était la raison de cette décision et qu'à l'avenir nous retrouverons des constitutions de poules plus équilibrées.

Ce qui a été fait :

Comme nous l'avons vu précédemment, la catégorie des -15 est une catégorie charnière. Il y a des changements dans la pratique même du handball, mais ne l'oublions pas, c'est une période où les adolescents se transforment eux-aussi. C'est une variable non négligeable à prendre en considération.

Afin d'être efficace dans la tâche d'entraîneurs, ce qui a été mis en place l'a été en tenant compte de tous ces constats.

La vie du groupe :

La pratique d'un sport collectif est un moyen de forger son apprentissage la vie en société.

Dès lors, il apparaît nécessaire d'établir des règles qui vont dans ce sens. Celles-ci sont

évidentes dans l'application des systèmes de jeu où chacun a un rôle à tenir, mais elles existent également dans la vie du « vestiaire ». Elles résident dans les gestes du quotidien et vont vers la responsabilisation de chacun dans l'assumption de celles-ci : lavage des maillots, rangement du matériel d'entraînement, élection du capitaine, etc... La douche en fin d'entraînement fait également partie de ces gestes quotidiens, et là, je note que ce n'est pas une réussite totale.

La pratique du handball :

Le rôle de l'entraîneur est de faire jouer ensemble et de manière construite et harmonieuse un groupe d'individus qui ne se seraient peut-être pas rencontrés ailleurs que sur le terrain. Pour ce faire, il se doit donc d'être à l'écoute du projet de chacun, du rôle qu'il veut tenir dans l'équipe, mais il doit également avoir une hauteur de vue qui lui permet d'identifier les points forts de chaque joueur et de les guider dans leur pratique.

Ainsi, tout au long de la saison, des ateliers spécifiques ont été mis en place afin de développer les techniques individuelles des joueurs (tirs, passes, dribbles, déplacements,...) ainsi que des situations de travail collectif pour la maîtrise des systèmes de jeu. A travers ceux-ci certains ont évolué vers d'autres postes que ceux auxquels ils adhéraient dans un premier temps quand d'autres se sont perfectionnés là où ils étaient déjà.

Tout ceci s'est fait avec la volonté avérée d'employer un vocabulaire technique et spécifique. Ce langage combiné à l'apprentissage de systèmes de jeu classiques comme par exemple l'« espagnole » pour les attaques ou la « 2-4 » pour les défenses participe à l'enrichissement des joueurs dans leur culture de jeu, ce qui leur permettra par la suite d'échanger facilement avec d'autres pratiquants.

Pour la suite :

En ce qui concerne les effectifs souvent conséquents dans certaines tranches il me semblerait intéressant de doubler les équipes engagées afin de proposer du temps de jeu à tous. Ce ne fut pas le cas cette saison pour les -15 et certains, faute d'être appelés lors des matches, se sont démotivés. Il apparaît difficile d'aligner des joueurs débutants dans un collectif de compétition : ceux-ci ne se sentiraient pas à leur aise en raison de la différence de niveau, et les joueurs confirmés supporteraient mal le fait d'être en difficulté lors des matches pour les mêmes raisons. Cette solution présente l'inconvénient de multiplier les besoins administratifs, humains et matériels, mais dans une logique de formation des plus jeunes et du développement de l'activité du club elle me semble incontournable. Ceci est une réflexion faite à partir des constats faits ces dernières années. Cependant je ne la porterai pas car vous n'êtes pas sans savoir que suite à un désaccord avec le bureau du club sur les choix pédagogiques ainsi que sur le projet global, je ne renouvelle pas mon engagement au sein du HBCPV. Toutefois, j'ai bon espoir que le travail engagé avec ce groupe cette saison portera ses fruits et que chacun aura une exigence de pratique dans la lignée de ce qui a été fait cette saison.

Bon vent à tous.

- U15 féminines (Bastien JACQUET) : 9 joueuses

Une première partie de saison un peu difficile avec une 4^e place sur 6 lors des poules de brassage et des difficultés rencontrées dans la gestion du groupe, essentiellement avec des parents de joueuses. A mi-saison, un point global a été fait ce qui a permis de relancer tout cela sur de meilleures bases. Résultat, une excellente deuxième partie de saison avec une 1^{ère} place (une seule défaite).

- U13 (Sébastien RODRIGUEZ) : 19 joueurs

Une saison très encourageante avec un super groupe qui n'a pas eu certaines victoires qu'il méritait. De bons apprentissages pour la suite tant sur le plan technique que psychologique. Un souhait pour l'avenir, arriver à constituer 2 équipes afin d'éviter de perdre de la motivation des joueurs non convoqués pour les matchs.

- U11 (Bastien JACQUET) : 27 joueurs

Toute nouvelle catégorie d'âge au sein du club, un groupe très étoffé qui a permis de monter une 2^e équipe à mi-saison. Des progrès observés tout au long de la saison qui devraient permettre d'avoir des nouveaux U13 déjà aguerris.

4/ Présentation du nouveau projet du Club (Olivier STOECKEL)



**PROJET ASSOCIATIF ET SPORTIF
2018-2022**

L'association Handball Club du Pays Viennois a pour objet la pratique du handball, en loisir comme en compétition.

Déclaration au Journal Officiel le 25/10/1994.

Le siège social est situé au gymnase de St Romain en Gal.

Les entraînements se déroulent au gymnase Georges Brassens de Pont-Evêque, au gymnase des Pompiers à Vienne et au gymnase de l'Institution Robin à St Romain en Gal.

Répartition des adhérents en juin 2018

Catégorie d'âge	Hommes	%	Femmes	%	Total
- de 11 ans	25	19	2	1.5	27
- de 15 ans	42	32	10	7.5	52
- de 18 ans	18	13.5	0	0	18
Séniors	35	26.5	0	0	35
Total	120	91	12	9	132

Nombre total d'adhérents : 146
Dont licences dirigeants uniquement : 14

Partenaires

Partenaires privés :

- RIV (Régie Immobilière de Vienne), 35-37 Cours Brillier 38200 VIENNE
- Les P'tits Opticiens, 1654 Avenue Frédéric Mistral ZA Chasse Sud 38670 CHASSE SUR RHONE

Partenaires publics et associatifs :

- Vienne Condrieu Agglomération
- Mairie de Vienne
- Mairie de Pont-Evêque

- Mairie de St Romain en Gal
- OMS : Office Municipal des Sports de Vienne

Partenaires sportifs :

- Fédération Française de Handball
- Ligue AURA de Handball
- Comité du Rhône de Handball

Le club est également doté d'un Comité Directeur composé d'au moins 6 personnes. Il n'y a aucune limite supérieure, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Fondements et valeurs sportives du HBCPV

Le HBCPV s'appuie sur les valeurs de l'éducation populaire, qui vise à la diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à tous de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient.

C'est une éducation qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer à tous les âges de la vie.

Ainsi, le « vivre ensemble » au sein d'un club sportif apprend la tolérance et l'acceptation de la diversité. A ce titre, le club devient donc acteur dans l'éducation du citoyen.

- Formation du jeune handballeur : le club doit permettre à tous ses joueurs d'avoir l'encadrement nécessaire qui lui permette d'évoluer et de

s'épanouir sportivement et humainement tout au long de son parcours

- Epanouissement technique et moral des joueurs et des joueuses de leur entrée dans le club jusqu'aux équipes séniors
- Avoir un rôle éducatif, associatif et social : encourager les vocations et permettre aux jeunes de suivre des formations (techniques, arbitrage, associatives ...)
- Développer et transmettre ses valeurs humaines et sportives :
 - Esprit d'équipe : solidarité, partage, entraide. S'engager pour soi mais aussi pour les autres ; je compte sur l'autre et l'autre compte sur moi. Sens du collectif. Dépassement de soi.
 - Respect/Fairplay : vis-à-vis des partenaires, des adversaires, de l'arbitre, du matériel, et de tous les acteurs de la vie du club. Cela s'adresse aux joueurs mais aussi aux parents, aux bénévoles, et aux supporters (voir charte jointe).
 - Plaisir et convivialité : chacun au sein du club doit pouvoir évoluer dans la bonne humeur, l'envie et l'enthousiasme, dans une ambiance chaleureuse et accueillante.
 - Engagement : celui-ci concerne tous les acteurs de la vie du club, dirigeants, joueurs, entraîneurs, parents. Engagement pour son équipe, pour ses coéquipiers, pour son club. Cet engagement est majoritairement bénévole.

Constats

Une situation difficile en cette saison 2017/2018 a conduit à la démission de certains dirigeants.

Cette situation a donc entraîné le Comité Directeur à initier une remise à plat objective de la situation du club. Plusieurs réunions ont eu lieu afin de dégager certains constats sur lesquels ce projet s'appuie dans le but de faire repartir le HBCPV sur des bases saines et solides :

Ces constats sont les suivants :

- Nécessité d'un engagement du club sur le moyen et le long terme

- Ancrage trop faible du club sur son territoire
- Manque de personnes référentes sur les différents pôles (sportif, arbitral, vie du club)
- Baisse de niveau liée à une baisse de motivation, notamment sur le pôle sénior (due également à un manque de nouveaux joueurs)
- Importance que chacun prenne du plaisir dans la pratique de son sport
- Nécessité de mise en place de moments conviviaux au sein du club afin que chacun puisse se rencontrer et se connaître
- Nécessité de mettre en place une charte : valeurs du club, attitude de chacun dans sa pratique ...

Nous avons donc choisi d'axer notre travail sur les objectifs suivants :

Objectif n°1 : Recruter et fidéliser

Objectif n°2 : Renforcer l'implication du club au sein de son territoire

Objectif n°3 : Etre un club référent dans la formation du joueur et de l'arbitre

Objectif n°4 : Pérenniser le poste de salarié

Objectif n°5 : Défendre et diffuser nos valeurs sportives et sociales

Pour cela nous allons mettre en œuvre des actions transversales à tous nos objectifs

- 1 - Le club souhaite avoir au moins une équipe dans chaque catégorie d'âge. Pour cela il est nécessaire de recruter sans cesse de nouveaux joueurs. La communication est ici indispensable. L'accent sera mis sur l'ouverture à tous les moyens possibles afin de mettre en place une communication moderne, variée et dynamique qui sera la vitrine du club. Les différents médias seront sollicités, les outils de communication seront repensés (affiches, plaquette, site internet, page Facebook ...) et le bouche à oreilles sera encouragé : une opération « amène ton copain » va être initiée à la rentrée afin de faciliter la découverte du HBCPV en permettant à de nouveaux joueurs de bénéficier de quelques séances d'essai. Pour fidéliser nos joueurs il est également primordial de posséder des équipes fanions évoluant à des niveaux permettant de susciter auprès des plus jeunes l'enthousiasme, l'identification, la motivation et l'envie de rester évoluer au sein du club tout au long de leur parcours handballistique. L'objectif pour les équipes premières séniors sera donc

discuté en début de saison avec les joueurs, les entraîneurs et le coordinateur sportif.

- 2 - Mise en place de personnes ressources
 - Embauche d'un salarié qui aura pour missions :
 - La coordination et l'encadrement des équipes jeunes du club
 - L'encadrement et l'animation de stages sportifs pendant les vacances scolaires
 - L'animation de la commission technique du club sous la responsabilité de son directeur technique
 - L'aide à la recherche de prestations externes et de partenariats, notamment pour la recherche de nouveaux joueurs issus de l'environnement géographique proche
 - Des animations sportives dans le cadre de prestations ou partenariats passés avec d'autres structures

Ces missions ne sont pas limitatives et figées. Elles doivent faire l'objet régulièrement d'adaptations en fonction des besoins du club.

- Mise en place d'un pôle sportif

Celui-ci sera animé par un coordinateur (Christian JACQUOT) et par le salarié du club (Bastien JACQUET). Le rôle de ce coordinateur sera d'être le référent des entraîneurs et leur porte-parole lors des réunions, d'accompagner les entraîneurs dans leur parcours, de s'assurer de la pertinence des séances par catégorie en fonction des recommandations des instances et d'être la personne ressource des entraîneurs pour le lien avec les familles.

- Mise en place d'un pôle arbitrage :

La réforme de l'arbitrage au sein de la ligue AURA met l'accent sur la formation et le suivi des arbitres (jeunes et débutants) par des encadrants formés et accrédités par l'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi. A l'horizon mai 2020 il est demandé aux clubs d'avoir mis en place une école d'arbitrage labellisée répondant à ces nouveaux critères. Nous devons disposer au moins d'un animateur et de deux accompagnateurs formés de façon officielle. Ces accompagnateurs ne sont pas obligatoirement des arbitres actifs mais peuvent être des techniciens ou des parents qui connaissent le handball, ses règles et qui ont envie de faire progresser les jeunes arbitres en leur donnant des conseils avisés.

Nos objectifs sur ce pôle seront donc :

- Avoir au moins 2 accompagnateurs par catégorie d'âge

- Avoir au moins un animateur au sein du club
- Former tous les ans au moins un arbitre par catégorie d'âge (séniors compris)
- Avoir idéalement un binôme d'arbitres en fonction dans chaque catégorie d'âge
- Inciter les arbitres séniors à évoluer au niveau régional afin de dynamiser le rayonnement du club

- Mise en place d'un pôle convivialité et vie du club

La convivialité d'un club sportif peut se mesurer à travers 2 champs bien distincts : l'organisation des matchs chaque week-end, à domicile (buvette, goûter, apéritif ...) ou à l'extérieur (lien entre les familles, avec l'entraîneur) et les évènements ponctuels sur la saison.

Au-delà de l'organisation des matchs et entraînements de handball, le club juge primordial de proposer des temps de rencontres. Nous y voyons deux intérêts majeurs : renforcer le lien social entre les adhérents et s'ouvrir à de nouveaux publics qui pourraient être intéressés par ces événements. Une fête du club, une journée de présentation des équipes, un tournoi avec d'autres équipes, une sortie pour un match de la LNH, pourront par exemple être organisés chaque année. Les principaux objectifs en interne seraient de fidéliser les adhérents, de renforcer le sentiment d'appartenance au HBCPV et de les amener à s'investir davantage pour le club. En externe, le club, à travers ce type d'opérations, s'adresse à des non-adhérents ce qui lui permet d'accroître sa notoriété, améliorer son image et recruter. L'organisation de manifestations entre également dans le projet, cette fois financier, de diversifier les ressources du club.

Nous souhaitons également pouvoir bénéficier d'un lieu type clubhouse, qui nous permettra à la fois d'avoir un lieu pour le travail administratif et les différentes réunions, mais également pour permettre aux joueurs de se retrouver après un match dans un climat convivial. Un dossier sera déposé auprès des différentes instances.

- 3 - Encourager les formations

- La formation constante des entraîneurs est indissociable de la formation du joueur et de l'arbitre. Les instances départementales et régionales mettent en place des formations techniques que le club se propose d'ouvrir chaque année à ses entraîneurs. Le rôle du coordinateur technique sera ici aussi primordial.
- Nous proposerons également des formations d'accompagnateur aux parents impliqués dans les différentes équipes de jeunes. Cette formation permet d'accompagner une équipe de handball en compétition ou en pratique occasionnelle quand le responsable de

l'équipe n'est pas là. L'accompagnateur satisfait aux exigences réglementaires et administratives de l'organisation, il assiste techniquement l'équipe dans le déroulement de la rencontre et il garantit le respect des valeurs du handball

- Formations d'arbitrage (cf ci-dessus)

Le club travaillera également autour des différents labels, école de hand et arbitrage, afin de valoriser le travail de développement, de structuration et de formation.

- 4 - Rechercher de nouvelles ressources financières

La principale ressource propre du club est à chercher dans les cotisations. Le nombre de licenciés est en augmentation régulière sur les dernières années, surtout avec l'ouverture de nouvelles sections (le groupe -11 en 2017/2018 avec 28 licences). C'est pourquoi nous devons conserver cette dynamique.

De plus, toutes les actions décrites ci-dessus ont un lien très étroit avec les finances du club. Soit elles ne peuvent se faire sans budget suffisant, soit elles permettent d'accroître les ressources financières du HBCPV. Il est donc clair que ce projet de club, l'atteinte de ses objectifs stratégiques et opérationnels, est conditionné par le budget que le club pourra avoir sur une saison. De ce fait il est important de se pencher sur les leviers qui lui permettront d'accroître ses moyens. En plus des événements organisés et des prestations/interventions extérieures, traités auparavant, voici quelques pistes supplémentaires que le HBCPV souhaite approfondir :

- Partenariats (Sponsoring et Mécénat) : un pôle « partenaires » sera chargé de ce volet
- Subventions : en plus de pérenniser les subventions actuelles, nous questionnerons les différentes instances partenaires pour la recherche d'appels à projets dans lesquels le HBCPV pourrait s'inscrire

CONCLUSION

A travers cette présentation du club, l'analyse de ses forces et de ses faiblesses, la mise en place d'objectifs jugés stratégiques dans le cadre de son développement et des actions à mettre en place pour atteindre ces derniers, le Handball Club du Pays Viennois s'est doté d'un Projet de Club.

Ce document n'a pas la prétention de détenir toute la vérité présente et future mais si on doit retenir un intérêt de ces quelques pages, c'est celui d'exister et de se positionner comme le point de départ d'une réflexion à moyen et long terme sur le devenir du Handball Club du Pays Viennois après une saison difficile. Il doit être perçu comme le document de référence, le début du chemin, sur lequel nous devons nous baser. A chaque question que nous nous poserons, nous devons faire l'effort de revenir sur ce Projet de Club pour essayer d'en trouver

la réponse et ainsi tenter de garder le cap tracé, si tel est toujours l'intérêt du club.

C'est maintenant aux dirigeants, joueurs, bénévoles et salariés, à tous ces acteurs qui font exister le club au quotidien de s'approprier ce Projet de Club, de donner vie aux actions et pistes évoquées et ce dans un seul but : LE DÉVELOPPEMENT ET LA PÉRENNITÉ DE NOTRE CLUB !

Vote

50 pour

1 abstention

=> Adopté

A noter au cours de la présentation, le départ de M. ARMANET, appelé à d'autres obligations. Il a tenu à rassurer l'assemblée devant la situation de crise que connaît le club. Il rappelle que le club a failli disparaître il y a plusieurs années et que ce que nous rencontrons n'a rien d'insurmontable.

5/ Mouvements au sein du comité directeur - Election

Afin de porter ce nouveau projet proposé par les actuels membres du comité directeur, celui-ci présente sa démission collective, afin de repartir sur un mandat clair de 4 ans. Seul le président Renaud BOUTEILLER décide de ne pas présenter sa démission. Il reste donc élu pour 3 ans et réserve sa décision sur son avenir dans le club à plus tard dans l'année.

Se présentent au nouveau suffrage pour intégrer le comité directeur :

- Nicolas CARRERES
- Yan GARDEL
- Emilien KNECHT
- Hélène RIVAL
- Sébastien RODRIGUEZ
- Olivier STOECKEL

Vote

51 pour

=> Adopté à l'unanimité

Le nouveau comité directeur remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde. Une réunion du nouveau comité directeur aura lieu très prochainement afin de former le bureau de l'association.

6/ Clôture de l'assemblée générale

A ce jour il n'est pas prévu de modification du tarif des licences, sauf éventuelle répercussion des augmentations des instances handballistiques.

Avant de clôturer, un point est fait sur les prévisions d'organisation des entraînements et de l'encadrement de chaque catégorie d'âge.

*** Séniors :**

- entraîneur : Christian JACQUOT
- entraînements : lundi 20h-22h au gymnase Georges Brassens ; projet de mettre en place un nouveau créneau d'entraînement le mercredi en commun avec les U18 ; suite à la perte en fin de saison du créneau du vendredi 20h-22h au gymnase de l'institution Robin, il se pose la question de trouver une solution de repli => des contacts vont être renoués avec Robin afin de trouver une solution pour remettre en place ce créneau tout en activant en parallèle un dossier afin de remettre en place une AS handball au sein de l'établissement, qui pourrait être animée par Bastien JACQUET

***U18 masculins :**

- entraîneur : Bastien JACQUET
- accompagnateurs : Julien RUET, Nassim SLIMANI, Christian JACQUOT et parents
- entraînements : lundi 18h30-20h et mercredi 19h-21h au gymnase Georges Brassens

***U18 féminines :**

- entraîneur : Bastien JACQUET
- accompagnateurs : Bastien JACQUET et parents
- entraînements : lundi 18h30-20h et mercredi 17h-19h au gymnase Georges Brassens

***U15 :**

- entraîneur : Bastien JACQUET
- accompagnateurs : Nassim SLIMANI et parents
- entraînements : lundi 18h30-20h et mercredi 17h-19h au gymnase Georges Brassens

***U13 :**

- entraîneur : Bastien JACQUET
- accompagnateurs : Yan GARDEL, Nicolas CARRERES et parents
- entraînements : mardi 18h30-20h au gymnase Georges Brassens ; volonté de trouver un 2^e créneau idéalement le jeudi (à voir selon les possibilités qui se présenteront à la rentrée)

***U11 :**

- entraîneur : Bastien JACQUET
- accompagnateurs : parents
- entraînement : jeudi 18h-19h30 au gymnase des pompiers

Les dates de reprise seront communiquées durant l'été via le site du club.

A noter, en toute fin d'AG, l'intervention de Thibault COTTALORDA, ex secrétaire, démissionnaire, de ne plus apparaître comme membre du bureau de l'association sur les registres de la préfecture, et ce dès le lendemain de la réunion. Il lui est cordialement indiqué, que ceci sera fait dans les plus brefs délais autorisés par l'ouverture des services de préfecture (fermés le week-end) et dès que le nouveau bureau sera connu après élection au sein du comité directeur.

Tous les sujets du jour ayant été débattus, l'assemblée générale se termine à 21h30.

Pour le comité directeur du HBCPV, Olivier STOECKEL

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long diagonal stroke, positioned to the right of the typed name.